

EN LUTTE

**MANIFESTATION À LILLE**

Le 28 mars, 300 personnes ont manifesté leur soutien au secrétaire général CGT du Nord, devant le tribunal de Lille. Il comparait pour « apologie publique d'un acte de terrorisme », après la publication d'un tract en faveur des Palestiniens.

**APPEL CONTRE LES PESTICIDES**

L'association Alerte des médecins sur les pesticides a publié, ce jeudi, un « Appel d'indignation devant le déni des connaissances scientifiques » après la mise en pause du plan Ecophyto. Le texte revendique une agriculture respectueuse de la santé.

**TOTAL ENERGIES DÉBOUTÉ**

La justice a donné raison à Greenpeace France et Factor X, qui avaient été assignées pour « diffusion d'informations fausses et trompeuses » après avoir estimé que la multinationale rejetait quatre fois plus de gaz à effet de serre qu'annoncé officiellement.

# Au Havre, le naufrage du plus grand Ehpad public de France

**DÉPENDANCE** Nées de la fusion de six sites d'hébergement havrais, portée en 2016 par Édouard Philippe, les Escales sont au bord du gouffre financier. Divers manquements des gestionnaires et problèmes structurels ont entraîné le placement du groupe dans les mains d'une administration provisoire qui entend sabrer dans les effectifs.

Le Havre (Seine-Maritime), envoyée spéciale.

**A**u fond du trou mais creuse encore. Au Havre, l'Ehpad public les Escales, d'une capacité d'accueil de 664 places d'hébergement, est depuis quelques mois au bord du gouffre financier. L'établissement issu du regroupement de six résidences (les Iris, Guillaume le Conquérant, Pasteur, le Parc Sanvic, Desaint Jean et les Colibris) opéré en 2016, sous l'impulsion du maire de la ville, Édouard Philippe, s'appête à réduire drastiquement la voilure. Au grand dam des 552 agents, déjà asphyxiés, plus de 100 équivalents temps plein (ETP) sont menacés. « J'ai déjà l'impression de ne pas pouvoir faire mon travail correctement à cause du manque d'effectif, jusqu'où ira-t-on avant de laisser nos résidents mourir seuls et maltraités ? » s'inquiète Lucy, aide-soignante en gérontologie, aux Iris depuis cinq ans.

Incapables de mesurer l'ampleur des dégâts ou de mettre en place une stratégie pérenne, l'agence régionale de santé (ARS) de Normandie et le département de Seine-Maritime - les financeurs des Escales - ont dû sortir l'artillerie lourde, fin 2023. Le plus grand Ehpad public de l'Hexagone, qui a déjà mandaté l'Agence nationale d'appui à la performance, dès le premier trimestre 2023, pour faire un état des lieux, est alors placé, en novembre, sous administration provisoire, en principe pour six mois, renouvelés jusqu'en novembre 2024. Il en ressort que des lignes de comptes semblent être passées sous les radars pendant des années, portant le déficit sur l'année 2023 à

2,8 millions d'euros, soit 7,5 % du budget, et une dette totale de 12,5 millions, sans que personne ne s'en soit aperçu. La situation de la trésorerie était pourtant saine jusqu'en 2021.

« L'Ehpad est aujourd'hui au pied du mur à cause d'une succession d'erreurs de gestion commises depuis la fusion des établissements », estime le député communiste de Seine-Maritime Jean-Paul Lecoq. Selon Florence Thibaudeau-Rainot, adjointe au maire et vice-présidente du département, le trou dans l'enveloppe s'explique notamment par la construction du futur Ehpad des quartiers Sud, qui doit accueillir les résidents du bâtiment Pasteur, lui-même restitué au groupe hospitalier du Havre (GHH), propriétaire des murs. Le chantier a d'ailleurs été arrêté en fin d'année pour cessation de paiements, alertant les financeurs sur la situation économique des Escales.

Trois des Ehpad qui ont pris part à la fusion en 2016 dépendaient alors du GHH. En sortant de son giron, les établissements, devenus autonomes sous une seule entité

juridique baptisée les Escales, ont adopté une convention avec le groupe hospitalier qui mettait à disposition 255 de ses agents, l'entretien du linge ou encore les repas des résidents des Ehpad transférés. Accoudée à un bureau de la tour d'Auguste Perret dominant la place de l'hôtel de ville, l'élue municipale le reconnaît : la moitié de la dette est due au GHH, que l'Ehpad aurait « oublié de payer pendant près d'un an et demi » dans le cadre de cette convention. La bourde... Ces 6,6 millions d'euros auraient, entre autres, tout bonnement échappé à l'attention de l'ARS Normandie, du département, du groupe hospitalier et du conseil d'administration des Escales.

**CINQ DIRECTEURS EN HUIT ANS**

Dans un rapport examinant la gestion des Escales de 2016 à 2020, la chambre régionale des comptes Normandie alertait déjà sur l'instabilité des gestionnaires : « Depuis 2016, trois directeurs et deux directeurs intérimaires se sont

**PARLEMENT DE LA PETITE LOI ADOPTÉE À LA GRANDE LOI REPOUSSÉE**

La proposition de loi portant sur les « mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie » a été définitivement adoptée au Sénat, mercredi 27 mars, grâce aux voix LR et centristes. Ce texte, qui selon la CGT « manque d'ambition », prévoit la création d'un service départemental

de l'autonomie sans moyens, comme le droit des pensionnaires à avoir un animal de compagnie, dénoncé par la sénatrice PCF Cathy Apourceau-Poly comme « un coup de com pour donner l'illusion d'avancer sur ce dossier ». Il devait préfigurer une grande loi sur l'autonomie

promise par Emmanuel Macron depuis 2017. Promesse réitérée par Élisabeth Borne, l'été dernier. Mais le gouvernement Attal est en passe de renvoyer aux calendes grecques cette loi de programmation pluriannuelle, pourtant obligatoire tous les cinq ans. La faute au contexte budgétaire...



**L'AGENDA**



**29 mars** Mouvement de grève intersyndicale dans les magasins Auchan, dans le cadre de négociations salariales.  
**2 avril** Grève des guichetiers de La Poste, à l'appel

d'une intersyndicale, pour de meilleures conditions de travail.  
**3 avril** Journée intersyndicale CGT-FSU-Solidaires de réflexion sur le féminisme et les droits des femmes.  
**4 avril** Journée de grève dans le social

et le médico-social à l'appel d'une intersyndicale (CGT-FSU-Solidaires), pour l'obtention des 183 euros du Ségur pour tous les exclus du secteur et de nouvelles négociations des conventions collectives.

**4 avril** À l'initiative de la CGT, les agents de la RATP sont appelés à se mettre en grève pour des hausses de salaires supérieures aux 100 euros brut mensuels proposés par la direction.



Mobilisation du personnel, devant la sous-préfecture de Seine-Maritime, le 26 mars.

**REPORTAGE**

succédé à la tête de l'établissement. (...) Cette instabilité a fragilisé les Escales, qui ne disposent d'aucun projet d'établissement et d'aucun dispositif d'amélioration continue de la qualité. » Le plan de retour à l'équilibre, confié à l'administratrice provisoire Ingrid Lauvray, venue du cabinet de conseil en management opérationnel Osiris, a donc été présenté puis adopté quasi unanimement lors du conseil d'administration du 14 mars. Le tout premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens rédigé pour l'Ehpad, qui court de 2023 à 2027, évoque un « remboursement échelonné sur vingt-quatre à trente-six mois, en cours de négociation auprès du GHH », et la fin de la convention de mise à disposition.

Pour redresser la situation, l'administration provisoire propose notamment de réduire les effectifs d'un peu plus de 100 postes. La direction s'est engagée à ne pas licencier mais reste floue concernant l'évolution de la masse salariale, en martelant que « la mise en place d'une nouvelle organisation des soins et du temps de travail » rendra miraculeusement les conditions de travail moins pénibles pour les employés restants. Entendre : « Travailler plus et moins bien » pour Tatiana Dubuc, représentante du personnel, de la CGT. La réorganisation impliquera, par exemple, l'instauration de journées de 12 heures « plus attrayantes », selon Florence Thibaudeau-Rainot, que celle de 7 heures. La fin de la convention de mise à disposition des agents du GHH, qui prendra effet fin 2024, concerne 50 ETP. Pour le reste, il s'agira de non-renouvellement de CDD.

**En 2023, le déficit s'élève à 2,8 millions d'euros, avec une dette totale de 12,5 millions d'euros.**

risques de dérives depuis la fusion des établissements. De même pour sa collègue PCF, Céline Brulin, arguant, lors d'une manifestation organisée devant la sous-préfecture du Havre, mardi 26 mars, qu'une fois de plus « agents et résidents s'apprentent à trinquer pour des problèmes structurels propres au secteur, doublés d'une gestion chaotique ».

**SOUTIEN DES FAMILLES DES RÉSIDENTS**

« Ehpad en sous-France », peut-on lire sur les blouses du personnel venu battre le pavé au même rassemblement. Johanna, aide-soignante au sein de l'unité Alzheimer des Colibris, raconte ne pouvoir accorder, la plupart du temps, que trois ou quatre minutes à chacun de ses résidents. « Ça m'est arrivé de nourrir deux personnes en même temps », s'émeut la jeune titulaire. De son côté, Vanessa, aide-soignante contractuelle en unité protégée aux Colibris, dépeint un quotidien rude, à s'occuper de 24 résidents à deux, sans lève-malade. Inquiète de perdre son emploi, la jeune maman confie, à seulement 33 ans, ne plus avoir envie de rien, de retour chez elle, « épuisée » par ses conditions de travail.

L'information a fait l'effet d'une bombe quand elle a été communiquée au sein des personnels, déclenchant le dépôt d'un premier préavis de grève, mercredi 28 février, pour réclamer le maintien des effectifs. « Pourquoi les personnels et résidents devraient-ils payer pour tous les mauvais choix d'une direction incompétente et déconnectée ? » s'interroge Jean-Paul Lecoq, qui prend activement part à la mobilisation des salariés de l'Ehpad et alerte sur les

Arrêtée depuis quinze jours pour risque de burn-out, Sylvia Blaszkewic, aide-soignante de nuit aux Colibris, fait pourtant ce métier par passion : « Je travaillais à l'usine. Il y a quinze ans, j'ai choisi ce secteur pour renouer avec l'humain, mais c'est un aspect de la profession que l'on nous retire progressivement à cause des exigences de rendement et du manque de moyens. » Elle n'est pas seule à avoir été arrêtée par un médecin. Sur l'ensemble des effectifs, 17 % sont aujourd'hui en congé maladie. C'est environ 5 % de plus qu'en 2016. Comme c'est rarement le cas, des familles de résidents s'impliquent progressivement dans ce combat. En arrivant au sein du cortège de grévistes, Dominique embrasse chaleureusement les aides-soignantes qui s'occupent, depuis quatre ans, de sa belle-mère de 92 ans. Entre deux accolades accompagné de son épouse, il explique que les conséquences d'une telle mesure « reposeront sur les personnes âgées dépendantes, leur famille et le personnel ».

Après l'Assemblée nationale, c'est au tour du Sénat d'adopter définitivement la proposition de loi « bien vieillir » (lire l'encadré page ci-contre). Le texte va accélérer les coopérations d'Ehpad publics autonomes dans le cadre de nouveaux groupements territoriaux sociaux et médico-sociaux, pour à terme faire disparaître les plus petites structures. Si les Escales subissent les difficultés de l'inflation et d'un secteur de moins en moins attrayant, au vu de la dégradation des conditions de travail et des faibles salaires, cet exemple laisse entrevoir les conséquences d'une mutualisation à grande échelle d'établissements dans le rouge et sans financement solide. ■

PAULINE ACHARD

REPORTAGE PHOTO : NICOLAS CLEUET/LE PICTORIUM POUR L'HUMANITÉ